Présentation de la certification

« Faire la comptabilité et la gestion de sa ferme pour prendre des décisions éclairées et argumentées »

Contexte

Le nombre d'agriculteurs et de fermes diminue chaque année : nous comptons en 2022 une installation agricole pour trois départs en retraite. La taille des exploitations agricoles augmente, et les agriculteurs délèguent très souvent leur comptabilité et certaines prises de décision aux conseillers agricoles ou commerciaux. Cette situation ne favorise pas la résilience des systèmes face aux changements.

Voie d'accès

La certification est accessible via formation (lien).

Objectifs

La certification valide les compétences des agriculteurs et agricultrices en comptabilité et en gestion indispensables pour prendre des décisions sur leur ferme, en faveur notamment de :

- La viabilité économique de la ferme
- La mobilité professionnelle facilitée
- L'apport de crédibilité pour l'agriculteur auprès de ses différents interlocuteurs, qu'ils soient clients, fournisseurs, banquiers et autres financeurs.

Elle permet de reconnaître les compétences en comptabilité et en gestion d'exploitation agricole pour prendre des décisions éclairées, argumentées, et indispensables dans le cadre d'une activité entrepreneuriale. Ces compétences couvrent les thématiques suivantes : dimensionnement d'activité, stratégie en agriculture, organisation de l'activité administrative et du temps de travail, prise de recul sur son travail.

Public visé

Les agriculteurs et agricultrices en activité

Compétences visées

C1_ Organiser et planifier l'activité administrative (comptabilité, demandes de financements, déclarations fiscales et sociales...) en respectant les délais de dépôt ou d'enregistrement pour être à même de répondre aux obligations de fiscales, sociales et juridiques demandées par les administrations (SIE, MSA, CFE, DDT, financeurs Régions et banques…)

C2_ Construire un système d'information (veille active) sur l'évolution des réglementations (fiscales, juridiques, sociales…) et des sources de financements pour se mettre en conformité, adapter son activité si nécessaire et anticiper l'évolution de sa profession

C3_ Contrôler et suivre les flux financiers à partir de la lecture des comptes de résultats et bilans afin de repérer et corriger les éventuelles anomalies (bilan déséquilibré, absence d'amortissements, erreur d'affectation des comptes…) afin d'avoir une vision juste et réelle de sa ferme et avant transmission si nécessaire aux administrations et tiers divers (DDT, banques…)

C4_ Prendre des décisions stratégiques pour le court terme, moyen terme, long terme, en s'appuyant sur les indicateurs de sa ferme (chiffres, éléments issus de la veille) pour consolider, ré-orienter ou développer sa ferme

C5_ Dimensionner son activité globale pour trouver un équilibre entre viabilité et vivabilité, en priorisant les activités sur la ferme (production, commercialisation, administratif…) et en anticipant les conséquences de ses prises de décisions sur son temps de travail

C6_ Présenter et argumenter ses données économiques (résultats d'exploitation, prix de ventes, projets chiffrés…) pour convaincre ses différents interlocuteurs (clients, financeurs, fournisseurs…) afin de vendre sa production, d'obtenir des financements, des délais de paiements

C7_ Echanger avec ses pairs agriculteurs, quelle que soit leur activité, pour mieux comprendre sa situation professionnelle, se décentrer et voir ses pratiques sous un angle différent, dans le but d'améliorer ses prises de décisions liées à sa ferme